DÉCOUVREZ LES LOGEMENTS POUR LES ALTERNANTS DE FORMASUP PARIS IDF

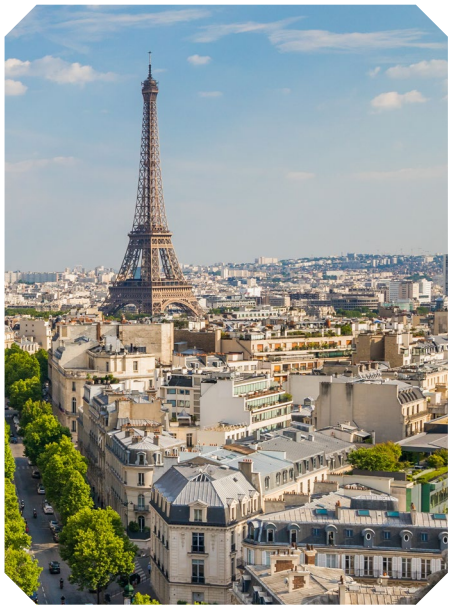

DEUX RÉSIDENCES EN PLEIN CŒUR DE PARIS (14ème)

Depuis 2018, en collaboration avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et sa filiale Hénéo, FORMASUP PARIS IDF offre à ses alternants l'accès à **101 logements** répartis dans deux résidences localisées dans le 14ème arrondissement :

- **86 studios et appartements** dans la **résidence Julia Bartet**, située au 10/14, rue Julia Bartet ;
- **15 studios** dans la **résidence Alice Guy**, située 3/5 Place Alice Guy.

Les studios et appartements sont éligibles aux APL.

Tous les loyers mensuels comprennent les charges (eau, électricité, chauffage).

L'assurance habitation et l'abonnement internet seront à votre charge (la fibre est disponible dans les bâtiments).

Les logements

Les studios et appartements proposés se composent d'un espace de vie avec :

- une kitchenette (évier, plaques de cuisson, réfrigérateur, rangements, four micro-ondes),
- un couchage (80x190 cm dans les studios pour 1 personne),
- un bureau avec tiroirs,
- une armoire,
- une salle d'eau indépendante (lavabo, douche à l'italienne, wc).

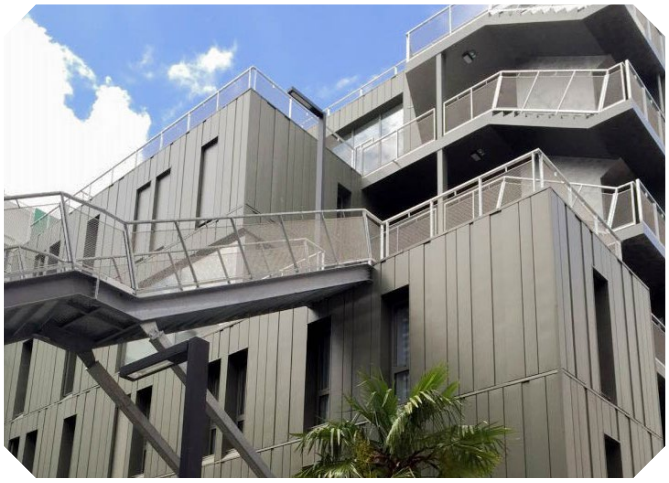

Les espaces communs

Sur place vous pourrez accéder à des services variés :

- réception,
- laverie,
- ascenseur,
- prestation ménage,
- accès handicapé,
- salle de travail,
- salle commune avec télévision.

LA RÉSIDENCE JULIA BARTET

Des surfaces et des loyers variables

La surface des studios varie entre 17 m² et 27 m².

Les loyers sont compris entre 483 € et 627 €.

Certains studios peuvent accueillir un parent seul avec un enfant de moins de 3 ans.

Des appartements pour les couples (30 m², 685 €) sont aussi disponibles.

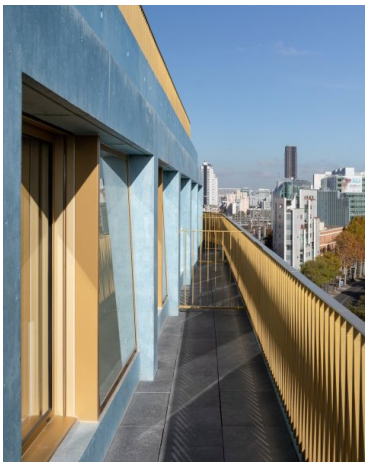

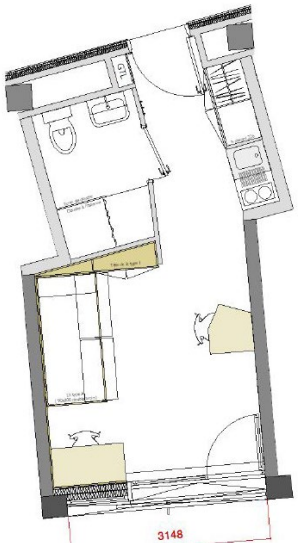

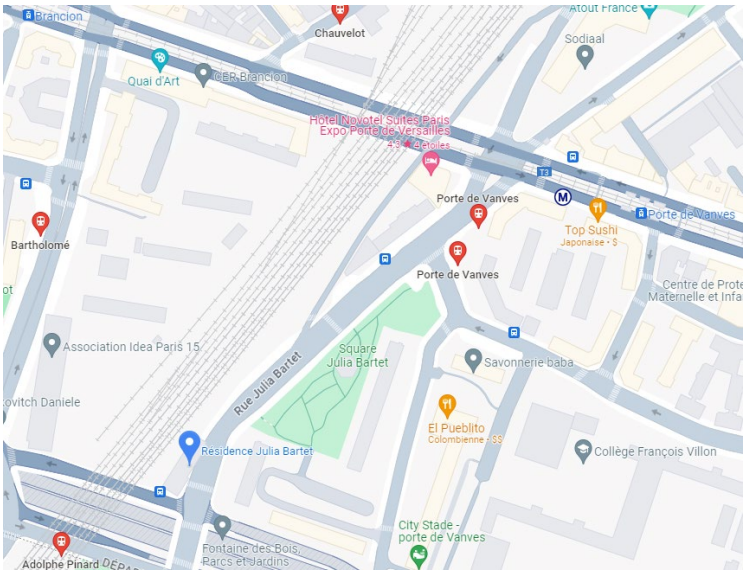

Localisation

La résidence bénéficie d'une situation géographique agréable, à moins de 5 minutes à pied de la station de tramway Porte de Vanves (ligne T3a) et proche de 2 stations de Métro (Porte de Vanves et Malakoff-Plateau de Vanves – ligne 13).

Elle est à proximité de nombreux commerces (supermarchés, boulangeries, primeurs, etc.).

Vous souhaitez bénéficier de l'un des 86 logements proposés par FORMASUP PARIS IDF et son partenaire Hénéo ? Consultez les conditions d'éligibilité en page 4.

LA RÉSIDENCE ALICE GUY

Des surfaces et des loyers variables

Les studios de la résidence Alice Guy ont une surface comprise entre 18 et 21 m².

Les loyers sont compris entre 454 € et 523 €.

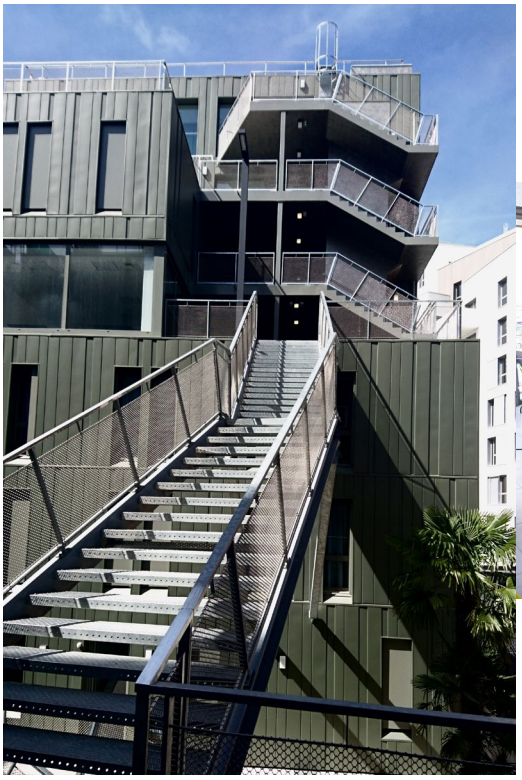

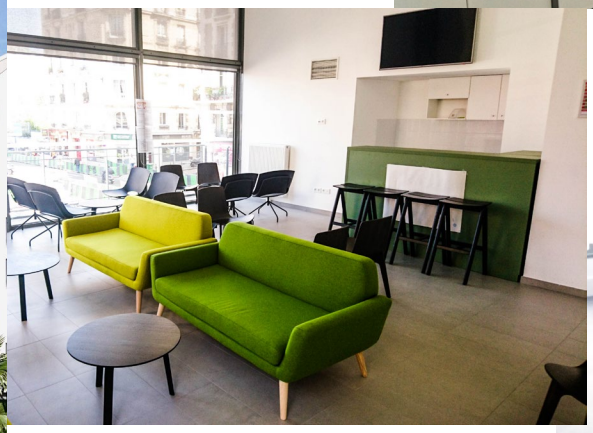

Localisation

La résidence Alice Guy bénéficie d'une situation géographique idéale, à moins de 5 minutes à pied de la station de tramway Didot (ligne T3a) et proche de 2 stations de métro (Porte de Vanves et Porte d'Orléans).

Elle est à proximité de nombreux commerces (supermarchés, boulangeries, primeurs, etc.).

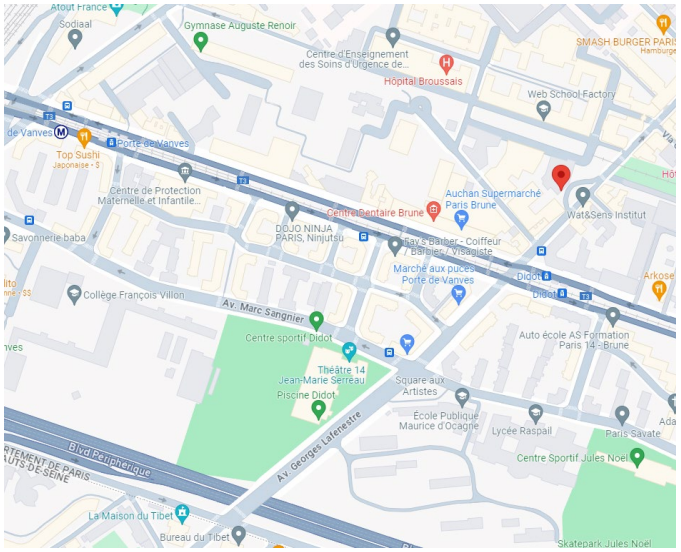

Vous souhaitez bénéficier de l'un des 15 logements proposés par FORMASUP PARIS IDF et son partenaire Hénéo ? Consultez les conditions d'éligibilité en page 4.

VOS DÉMARCHES

Ce service est **exclusivement réservé aux alternants de FORMASUP PARIS IDF, inscrits sur notre extranet Forma'link.**

Hénéo exige la constitution d'un **dossier de demande de location complet**. Vous devez le déposer en ligne sur link.formasup-paris.com. Connectez-vous à la **rubrique « Logements »**, puis :

Répondez aux questions posées pour établir votre profil et précisez votre recherche :

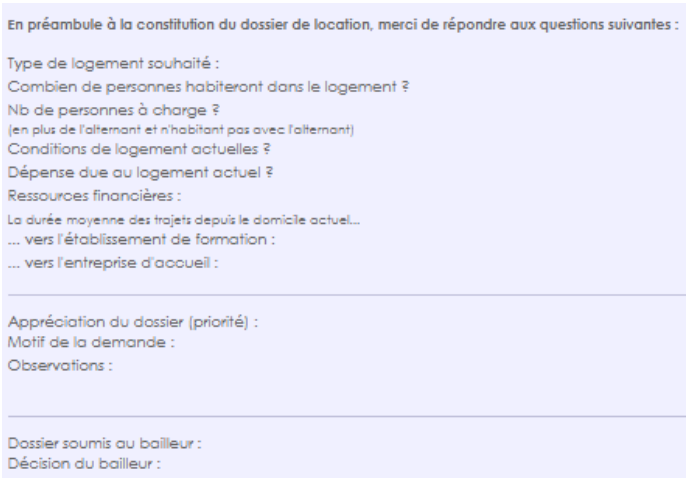
En préambule à la constitution du dossier de location, merci de répondre aux questions suivantes :

Type de logement souhaité :
Combien de personnes habiteront dans le logement ?
Nb de personnes à charge ?
(en plus de l'alternant et n'habitant pas avec l'alternant)
Conditions de logement actuelles ?
Dépense due au logement actuel ?
Ressources financières :
La durée moyenne des trajets depuis le domicile actuel...
... vers l'établissement de formation :
... vers l'entreprise d'accueil :

Appréciation du dossier (priorité) :
Motif de la demande :
Observations :

Dossier soumis au bailleur :
Décision du bailleur :

Complétez votre dossier :

Pour la demande de logement, il est nécessaire de fournir différents documents dont vous trouverez la liste ci-après.

Merci de télécharger et compléter la fiche de renseignements.
Veuillez ensuite la déposer, accompagnée de l'intégralité des pièces nécessaires au dossier, dont la liste est reprise ci-dessous.

requis	**Fiche de renseignements** Renseignements relatifs aux personnes devant occuper le logement	Déposer le document...
requis	**Pièce(s) d'identité pour chaque occupant** Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, de séjour, passeport), pour chaque occupant et autorisation de travail pour les étrangers	Déposer le document...
requis	**Contrat d'alternance ou d'apprentissage** Copie de votre contrat d'apprentissage	Déposer le document...
requis	**Carte étudiante** Copie de votre carte d'étudiant	Déposer le document...
requis	**Lettre de motivation** Lettre de motivation	Déposer le document...
requis	**Quittances de loyer** Copies des 3 dernières quittances de loyer ou à défaut attestation d'hébergement si nécessaire	Déposer le document...
requis	**Attestation de « Bon payeur »** Attestation de « Bon payeur » de l'ancien bailleur privé ou social si nécessaire	Déposer le document...
requis	**Avis d'imposition** Avertissement d'impôts N et N-1 pour chaque occupant (doc. optionnel pour les étrangers)	Déposer le document...
requis	**Attestation de demandeurs de logement social** Attestation d'inscription (à obtenir sur https://www.demande-logement-social.gouv.fr/)	Déposer le document...
requis	**Relevé d'identité bancaire ou postal** Relevé d'identité bancaire ou postal	Déposer le document...
requis	**Justificatifs de revenus des 3 derniers mois** Fiche de paie, bourse, stage, service civique, jobs été, aide familiale (attestation des parents avec montant exact), etc.	Déposer le document...
requis	**Visa de la garantie VISALE** Visa de la garantie VISALE	Déposer le document...

Pièces obligatoires :

- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, de séjour, passeport), pour chaque occupant et autorisation de travail pour les étrangers
- Carte étudiante en cours
- Copie du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Justificatifs de revenus des 3 derniers mois : fiche de paie, bourse, stage, service civique, jobs été, aide familiale (attestation des parents avec montant exact), etc.
- Lettre de motivation à l'attention d'Hénéo
- Photocopie des 3 dernières quittances de loyer ou à défaut attestation d'hébergement
- Attestation originale de « Bon payeur » de l'ancien bailleur privé ou social, le cas échéant
- Copie des avis d'imposition années N et N-1 pour chaque occupant, ou avis d'imposition des parents si rattaché au foyer fiscal
- Copie de l'attestation d'inscription sur le fichier des demandeurs de logement de la ville de Paris : à demander sur demande-logement-social.gouv.fr
- Relevé d'identité bancaire ou postal

Cas particuliers : documents complémentaires

Si vous avez des enfants :
- Justificatifs des allocations familiales
- Copie du certificat de scolarité, si enfant de plus de 3 ans

Si vous êtes en situation de handicap :
- Justificatifs de la MDPH

Si vous bénéficiez d'allocations sociales :
- Attestation mensuelle de paiement de la CAF

⚠ Vous ne pouvez déposer qu'un seul document par ligne.

⚠ Tous les champs « REQUIS » doivent être renseignés.

⚠ Au vu du nombre de demandes, nous ne pouvons pas vous garantir l'attribution d'un logement.

⚠ Aucun dossier incomplet ne sera étudié.

⚠ Seuls les dossiers retenus seront contactés.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse dédiée :
logement@formasup-paris.com